



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente
auprès des Nations unies à Genève

**20^e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
EGYPTE**

Intervention du Luxembourg
(Genève, le 31 octobre 2014)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg remercie la délégation égyptienne pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation souhaite formuler trois recommandations :

1. Garantir effectivement l'exercice de la **liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique**, et à ce titre, assurer la conformité de la loi régissant les manifestations aux engagements pris par l'Égypte dans le cadre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
2. Prendre toutes les mesures nécessaires à la **protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme** contre les menaces et les agressions, et veiller à ce que les auteurs de telles violences soient traduits en justice ;
3. Procéder aux réformes nécessaires pour garantir aux accusés un **procès équitable** dans un délai raisonnable et réduire le recours à la détention provisoire.

Finalement, le Luxembourg réitère son plein appui au processus de transition en Égypte, afin d'instaurer des institutions démocratiques et civiles garantissant l'État de droit et les libertés publiques.

Je vous remercie, Monsieur le Président.